

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de l'enquête sur les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) auprès des ménages, le 25 mars 2024



Technologies
de l'information et
de la communication

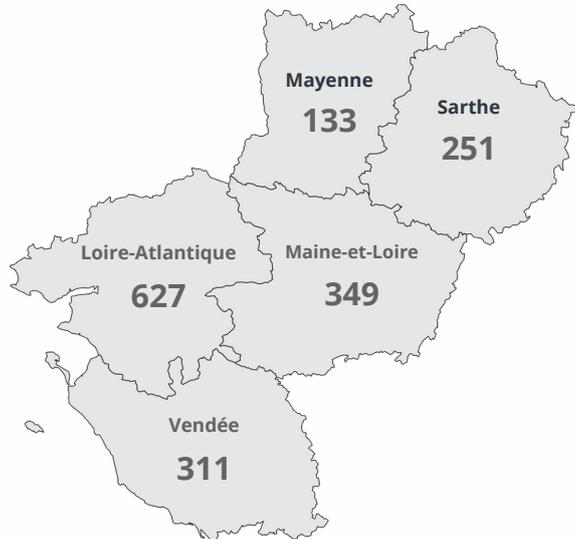
1 671 logements seront interrogés dans les Pays de la Loire

- Cette enquête vise d'abord à collecter des informations décrivant l'équipement des ménages (informatique, Internet, téléphonie).
- Elle s'attache ensuite à mesurer les usages des ménages : les lieux, la fréquence et les types d'utilisation (administration en ligne et commerce électronique).
- L'enquête s'intéresse également aux compétences individuelles en informatique et vis-à-vis d'Internet.

En 2024, de nouvelles questions portant sur le recours aux téléconsultations sont introduites.

Par Internet - papier
1 478

Par téléphone
193



Une enquête nationale qui s'inscrit dans un cadre européen

Depuis 2007, l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication est réalisée chaque année dans tous les États membres de l'Union européenne ce qui permet de réaliser des comparaisons internationales.

Pour en savoir plus sur l'enquête : <https://www.insee.fr/fr/information/5019305>

Un échantillon de logements tirés au sort

Même si le ménage tiré au sort n'est pas équipé et n'utilise pas ou peu Internet, sa participation à l'enquête est primordiale : il est en effet représentatif de l'ensemble des ménages qui sont dans la même situation que lui.

Des données anonymes et des réponses protégées

La collecte est placée sous la responsabilité de l'Insee. Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, y répondre est obligatoire. Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses, comme pour toutes les enquêtes menées par l'Institut. Celles-ci seront utilisées uniquement à des fins d'études statistiques.